

Distribution limitée

SC-91/CONF-002/6  
22 octobre 1991  
Original: français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE  
CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial

Quinzième session

Carthage, Tunisie  
9-13 décembre 1991

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE : ACTIVITES  
PROMOTIONNELLES**

Ce document présente, dans sa partie I, les activités menées par le Secrétariat ou avec son appui au cours de l'année 1991. La partie II comporte les propositions d'action à mener en 1992, si le Comité en est d'accord. Il convient de noter qu'une partie des activités menées par le Secrétariat en 1991 a été consacrée à la préparation de la commémoration du 20ème anniversaire de la Convention et se trouve présentée dans le document SC-91/CONF.002/7 qui sera examiné au point 10 de l'ordre du jour. De même, la préparation de cette commémoration continuera à être menée l'an prochain, selon les lignes décrites dans ce même document.

**I. RAPPORT SUR LES ACTIVITES MENEES EN 1991**

**A. REALISATION DE MATERIEL D'INFORMATION OU DE PROMOTION**

**1. Dépliant-Affiche**

Une version mise à jour a été réalisée en anglais, arabe, espagnol et français; elle a été largement distribuée, comme à

l'accoutumée. La production de ce document en chinois et en russe est en cours, en coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO de la République populaire de Chine et de l'URSS. En outre, la Fédération des Clubs UNESCO du Japon a mis à jour la version japonaise produite l'an dernier.

## 2. Feuillelet sur la Convention

Le Secrétariat a réalisé une série de feuillets sur les programmes de l'UNESCO en matière d'environnement, qui seront notamment distribués à la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) l'an prochain. L'un de ces feuillets concerne la Convention et sera également utilisé séparément pour la promotion du patrimoine mondial.

## 3. Agenda sur le patrimoine mondial

L'agenda pour 1991 a reçu le second prix d'un concours mondial de calendriers, ce qui devrait être de nature à renforcer son succès et accroître sa diffusion à l'avenir. L'agenda pour l'année prochaine est paru. Une version en langue allemande a été produite en coopération avec la Commission nationale pour l'Unesco de l'Allemagne.

## 4. Reportages sur des sites du patrimoine mondial

L'Office d'information du public a réalisé, au cours de l'année 1991, des reportages destinés aux réseaux de télévision des pays en développement sur des sites du patrimoine mondial en Bulgarie, au Canada et en Hongrie, avec un appui du Fonds du patrimoine mondial.

## 5. Série de films en co-production avec la compagnie Transtel (Allemagne)

La seconde partie de cette série est achevée; il s'agit de dix films, de 15 minutes chacun, sur les sites suivants: Mohenjo-Daro (Pakistan), Grand Zimbabwe (Zimbabwe), Ouro Preto (Brésil), Villes de Mauritanie -non inscrites sur la Liste du patrimoine mondial mais faisant l'objet d'une campagne internationale de sauvegarde-, le Tassili n'Ajjer (Algérie), Alta (Norvège), le Taj Mahal (Inde), la Résidence de Würtzbourg (Allemagne), Venise (Italie) et Sanaa (Yemen).

L'UNESCO a reçu des copies en anglais, arabe, espagnol et français pour diffusion non-commerciale. Celle-ci est assurée par le réseau de distribution de l'UNESCO qui s'adresse aux écoles, aux universités, aux centres culturels et institutions diverses. L'UNESCO ne disposant pas des droits pour la diffusion commerciale, celle-ci doit être effectuée par la Compagnie Transtel, à qui le Secrétariat a fait part des recommandations du Comité d'organiser la vente de ces vidéos cassettes sur des circuits privés. La Compagnie Transtel s'est en outre engagée, à notre demande, à améliorer la distribution de ces films sur les circuits télévisés; dans ce but, elle utilisera les services de l'Université Radiophonique

et Télévisuelle Internationale -URTI- qui diffuse déjà les productions de l'UNESCO; en outre, la série sera présentée à différents festivals de télévision.

#### 6. Certificat du patrimoine mondial

Le certificat a été adressé aux pays suivants qui en ont fait la demande: Allemagne, Bolivie, Brésil, Canada, Chine, Ukraine.

#### 7. Série pour les adolescents

Vingt cinq titres sont parus en espagnol et treize en français. Un contrat a été signé avec une maison d'édition américaine pour la production de cette série en langue anglaise.

#### 8. "Grand livre du patrimoine mondial"

La négociation du contrat de cette publication avec les maisons d'édition Hachette pour le français et INCAFO pour l'espagnol n'a pu aboutir, la maison d'édition INCAFO ayant finalement décidé de ne pas donner suite à ce projet.

#### 9. Projet de publication en Australie

Il s'agit, rappelons-le, d'une initiative privée, sans soutien financier de l'Unesco, mais pour laquelle la maison d'édition australienne se propose de reverser 5% des bénéfices au Fonds du patrimoine. De nombreux spécialistes ont accepté d'écrire des articles dans cet ouvrage, qui sera préfacé par le Directeur général de l'UNESCO et comporte également une introduction par le Directeur général de l'UICN. La parution est prévue pour Noël de cette année.

#### 10. Développement de l'information périodique sur la Convention

Depuis la dernière session du Comité, le Secrétariat a contacté plusieurs organismes susceptibles de financer le projet de Revue du patrimoine mondial; bien que ce projet suscite incontestablement un intérêt, aucune offre formelle de financement n'a encore été reçue.

Le Courrier de l'Unesco, a fait régulièrement paraître des articles sur des sites du patrimoine mondial dans la rubrique créée à cet effet.

Le Secrétariat a participé à la réalisation d'un numéro du Bulletin de la Convention de Ramsar consacré à une présentation des liens entre la Convention de Ramsar et celle du patrimoine mondial.

### 11. Fiches descriptives sur les sites du patrimoine mondial

Le Secrétariat est en contact avec un distributeur spécialisé en vente par correspondance qui serait prêt à produire à ses frais, dans une version illustrée en couleur, et à diffuser les fiches descriptives sur les sites du patrimoine mondial, qui n'existent à l'heure actuelle que sous une forme dactylographiée. Cette maison d'édition travaille actuellement à plusieurs maquettes, à soumettre au Secrétariat et à des co-éditeurs étrangers. Le Secrétariat espère qu'un accord pourra être conclu rapidement afin que la diffusion de ces fiches, en plusieurs langues, puisse être commencer en 1992.

### 12. Constitution d'une banque de données photographiques sur les sites du patrimoine mondial

Sous le titre de "Patrimoine 2 001", la Fondation La Caixa de Barcelone et l'agence photographique Gamma ont pris l'initiative de constituer, en coopération avec l'UNESCO, une banque de données photographique sur les sites du patrimoine mondial. A cet effet, des reportages photographiques seront organisés sur les sites, pour lesquels une recherche de photos d'archives sera également effectuée; la documentation sera stockée sur disques digitaux et diffusée, à terme, au travers de réseaux de télécommunication spécialisés. Cette opération ne recevra aucun appui financier de l'UNESCO, qui pourra en revanche utiliser à titre gracieux la documentation recueillie. L'accord entre le Directeur général de l'UNESCO et le Directeur général de la Fondation La Caixa a été officialisé au mois de septembre dernier.

### 13. Publication d'un bulletin spécial sur les sites d'Amérique latine et des Caraïbes

Ce bulletin a été préparé par le projet régional PNUD-UNESCO pour le patrimoine culturel et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes avec un soutien du Fonds. Il comporte 68 pages décrivant chacun des sites culturels, naturels et mixtes de la région et fournissant des indications sur les programmes mis en place pour leur conservation. Une version provisoire de ce document sera adressée aux pays concernés pour observations avant la publication définitive en anglais, espagnol et français.

## B. ACTIVITES DE PROMOTION MENEES PAR LES ETATS

### 1. Expositions

Depuis la session du Comité à Banff, les différents Parcs qui constituent le site des Rocheuses canadiennes au Canada ont assuré la circulation d'une exposition sur le patrimoine mondial qui a été mise à leur disposition par le Secrétariat.

L'exposition confiée aux responsables de la version en langue flamande du Courrier de l'Unesco continue à circuler en Belgique et aux Pays-Bas, dans le cadre d'une série d'activités sur l'Unesco lancées dans des centres culturels et des écoles.

En Allemagne, une exposition consacrée aux sites du patrimoine mondial allemands a été inaugurée à Kassel, le 1er février 1991. Cette exposition a été préparée par le comité allemand de l'ICOMOS grâce à un financement de la Dresdner Bank. Elle circulera pendant deux ans dans le pays. En outre, les responsables de la Cathédrale d'Aix-La-Chapelle organisent actuellement une exposition sur les travaux de restauration accomplis, qui devrait être en partie montrée l'an prochain au siège de l'UNESCO.

L'exposition préparée par le Musée de la civilisation à Québec sur les villes du patrimoine mondial a été présentée au grand public à l'occasion du Colloque international des villes du patrimoine mondial; elle a bénéficié d'un appui du Fonds du patrimoine mondial pour la réalisation d'une planisphère indiquant les villes du patrimoine mondial, qui sera ensuite fournie à l'UNESCO pour ses expositions futures, y compris celle de 1992. Le Secrétariat a également apporté son concours pour la recherche de l'iconographie et offert un grand nombre de photographies.

Enfin, une exposition photographique a été mise à la disposition de la Commission nationale du Venezuela par le Secrétariat pour être montrée à l'occasion du colloque national organisé sur la mise en oeuvre de la Convention (voir ci-dessous).

## 2. Cérémonies destinées à commémorer l'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial

Des cérémonies de pose de plaque ont eu lieu en Allemagne et en France.

En outre, une plaque destinée à commémorer l'inscription de l'île de Gorée, au Sénégal, sur la Liste du patrimoine mondial a été réalisée avec un soutien du Fonds.

## 3. Réalisation de matériel national d'information sur la Convention

Au Mexique, un ouvrage richement illustré a été publié sur les sites mexicains du patrimoine mondial, avec des articles de spécialistes sur chacun des sites.

Le Ministère de la Culture de la Grèce a publié un calendrier pour 1991 sur les monuments byzantins du patrimoine mondial.

Le Comité de l'ICOMOS des Etats-Unis a réalisé un programme audio-visuel sur la Convention, financé par le Département

d'Etat; ce programme, constitué d'un texte d'explication, d'une soixantaine d'illustrations, d'une affiche, d'une brochure et d'autre matériel d'information est utilisé lors de conférences, dans les écoles, et par diverses associations. En outre, ce même Comité prépare un prototype de matériel pédagogique sur la Convention destiné à l'éducation primaire, qui doit être envoyé au Secrétariat pour une éventuelle adaptation et utilisation en dehors des Etats-Unis.

Le Secrétariat a reçu des exemplaires d'une revue trimestrielle, publiée en Tchécoslovaquie, qui consacre dans chaque numéro plusieurs pages à un site du patrimoine mondial.

Le Ministère de l'Environnement du Canada a réalisé une mise à jour de la brochure sur les sites canadiens du patrimoine mondial; cette nouvelle version est préfacée par le Directeur général de l'UNESCO. En outre, le Musée de la Civilisation à Québec a fait paraître, à l'occasion du Colloque sur les villes, un ouvrage intitulé Cités souvenirs, Cités d'avenir, villes du patrimoine mondial, qui présente, avec des illustrations, chacune des villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

Le Ministère de la Culture de Turquie a réalisé un ouvrage richement illustré sur le patrimoine mondial et les sites inscrits en Turquie. Cet ouvrage est préfacé par le Directeur général de l'UNESCO.

Enfin, une brochure sur les sites du Zaire inscrits sur la Liste du patrimoine mondial est en cours de réalisation, avec une aide du Fonds du patrimoine mondial.

#### 4. Organisation de réunions destinées à promouvoir la Convention

Le Colloque des villes du patrimoine mondial qui s'est tenu à Québec du 30 juin au 4 juillet 1991 a réuni les représentants de plus de 40 villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Ce colloque a permis un vaste échange de vues sur l'expérience acquise en matière de gestion et de sauvegarde des villes historiques entre les responsables urbains. Le colloque a décidé la création, sous l'égide de l'UNESCO, d'un Réseau des villes du patrimoine, doté d'un Comité directeur provisoire qui travaillera en liaison avec le Bureau de l'UNESCO à Québec.

Une réunion régionale pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes a été organisée par les autorités mexicaines du 12 au 14 août 1991 à Mexico, en coopération avec l'UNESCO sur le thème "Conservation du patrimoine de l'humanité, culturel et naturel" à laquelle ont participé des experts de seize pays de la région. Les principales recommandations de cette réunion portent sur la participation des populations locales, la mobilisation des moyens de communication, les liens entre protection et développement socio-économique, l'échange d'expériences entre pays de la région et la recherche de

nouvelles sources de financement. Les experts ont recommandé que soit analysée l'expérience des vingt dernières années et que de nouvelles orientations dans la mise en oeuvre de la Convention soient dégagées pour l'avenir. Les conclusions de cette réunion viendront enrichir la réflexion entreprise dans le cadre de l'évaluation.

Les autorités du Vénézuela ont organisé à Caracas, du 4 au 6 septembre 1991, une réunion nationale d'information sur la Convention du patrimoine mondial au cours de laquelle a été discutée sa future mise en oeuvre au Vénézuela. Cette réunion, à laquelle a participé un membre du Secrétariat, a réuni tous les partenaires nationaux concernés par l'application de la Convention. L'une des suites de cette réunion devrait être la mise en place d'une structure nationale chargée de coordonner l'action des différentes autorités responsables de la mise en oeuvre de la Convention.

### C. PARTICIPATION A DES EVENEMENTS SPECIAUX

#### 1. Conférence sur le patrimoine mondial au Japon

Le Secrétariat était représenté, avec un certain nombre de personnalités ayant été associées à la Convention, à une Conférence organisée par la Société de Conservation de la Nature du Japon. La question de la ratification de la Convention par le Japon, qui suscite un grand intérêt, y a été largement évoquée.

#### 2. Media Save Art 1991

Cette manifestation, organisée par l'ICCROM en coopération avec le gouvernement italien, était placée sous le patronage du Président de la République italienne et du Directeur général de l'UNESCO. Elle s'est déroulée du 17 au 22 juin 1991 à Rome et comprenait toute une série d'événements destinés au grand public ou aux professionnels: concours de films et de vidéos, concours pour la presse, expositions, débats. Le Secrétariat avait adressé aux organisateurs les films et vidéos disponibles à l'UNESCO, en particulier la Série réalisée par la compagnie Transtel.

En outre, l'ICCROM a réalisé à cette occasion, avec du matériel photographique fourni par l'UNESCO, un jeu informatique sur une sélection de sites du patrimoine mondial, en mettant l'accent sur les menaces qui pèsent sur ces sites. Un exemplaire de ce jeu sera ensuite donné à l'UNESCO, qui pourra l'utiliser pour ses propres besoins de promotion.

3. Symposium de la CSCE sur le patrimoine culturel: Cracovie, 28 mai-7juin

Une information générale sur la Convention a été diffusée au cours de cet important colloque par la distribution de matériel (dépliant, brochures) et la présentation d'une exposition sur le patrimoine mondial.

II. PROPOSITIONS POUR 1992

A. PRODUCTION ET DIFFUSION DE MATERIEL D'INFORMATION GENERALE

1. Mise à jour du matériel d'information existant

Comme les années précédentes, le matériel général d'information sera mis à jour, en recherchant la production de nouvelles versions linguistiques, en coopération avec les autorités nationales.

2. Publications

Pour les publications, les initiatives d'éditeurs privés, comme celle de l'éditeur autralien, seront encouragées, le Secrétariat fournissant plutôt un appui en matière de documentation et d'iconographie qu'un soutien financier. C'est ainsi qu'une proposition de livre canadienne est à l'étude, que le Secrétariat poursuivra la coopération avec la maison d'édition qui étudie la publication des fiches sur les sites du patrimoine mondial (cf paragraphe 12 ci-dessus), etc.

3. Plan de promotion multi-médias

Le Secrétariat a été saisi d'une proposition émanant d'une firme allemande d'un projet d'envergure de promotion de la Convention; il s'agit de réaliser, avec des investisseurs privés, un programme comportant en même temps une série de films télévisés sur des sites du patrimoine mondial, des publications et une revue périodique. Des contacts préliminaires ont eu lieu et le Secrétariat attend une proposition plus détaillée.

B. PRODUCTION DE MATERIEL D'INFORMATION PLUS SPECIALISEE

La production de matériel d'information générale destinée au grand public a pris une certaine ampleur; l'effort devrait maintenant être porté sur la production de matériel d'information plus spécialisé et adapté à différentes cibles. A cet égard, plusieurs propositions peuvent être faites qui n'aboutiront pas toutes forcément au cours de l'année mais sur lesquelles le Secrétariat pourrait commencer à travailler.

1. Information destinée aux populations habitant dans ou à proximité d'un site inscrit et aux visiteurs du site

Il est proposé que le Secrétariat prépare un cadre général indiquant quel type d'information devrait être disponible sur le site: signification de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial, raison de l'inscription du site, explication des critères, obligations découlant de l'inscription, etc. Ce cadre général serait ensuite fourni aux gestionnaires de sites, par l'intermédiaire des Etats parties, pour être adapté à chaque cas spécifique, l'idée étant de réaliser un matériel peu coûteux mais largement diffusé.

## 2. Information destinée aux gestionnaires des sites

Le document intitulé "Lignes directrices pour la gestion des sites du patrimoine mondial", réalisé par l'ICCROM et l'ICOMOS, dont la version révisée sera présentée au Comité, devrait être largement diffusé avec l'appui du Secrétariat.

En outre, il est proposé de travailler à l'élaboration de lignes directrices par types de problèmes et par types de sites. On rappellera à cet égard que la question de la gestion du tourisme a été jugée prioritaire par le Comité et que le Secrétariat a pris contact avec l'Organisation mondiale du Tourisme (et le PNUE pour les sites naturels) pour développer des orientations dans ce domaine. L'accent sera donc mis en premier lieu sur l'étude des problèmes que posent la fréquentation touristique des sites du patrimoine mondial et sur les solutions possibles. La publication et la diffusion d'orientations sera ensuite envisagée.

### C. PREPARATION D'UN PROGRAMME INFORMATIQUE SUR LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

En liaison avec le service de "clearing house" de l'UNESCO, le Secrétariat s'efforce de lancer un programme informatique sur la Convention en général et chaque site inscrit sur la Liste. Il s'agit de stocker du texte, des images et du son sur disque optique, en utilisant un support qui fasse l'objet d'une normalisation internationale (de type CD-Rom) et qui puisse être à l'avenir largement diffusé dans les écoles, les bibliothèques et les musées. Il est envisagé de réaliser un prototype qui sera disponible pour l'exposition au siège de l'UNESCO en 1992, puis d'assurer la diffusion dans un second temps.

### D. PREPARATION DE LA COMMEMORATION DU 20ème ANNIVERSAIRE DE L'ADOPTION DE LA CONVENTION

Le Secrétariat continuera de consacrer une partie de ses activités à la préparation des différents événements prévus, ainsi qu'il est indiqué dans le document SC-91/CONF.002/7 qui sera examiné au point 10 de l'ordre du jour.